

TPI ECOSANIT
CONCENTRÉ A DILUER A USAGE
PROFESSIONNEL
FONCTIONS ANTIFIGEMENT
des **REJETS de GRAISSES FLUIDES d'ORIGINE**
ANIMALE
ou **VÉGÉTALE** et **DESTRUCTEURS d'ODEURS.**

**2. Utilisation en
antifigeant graisse**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Concentré équilibré de composés organiques naturels, huiles essentielles végétales terpéniques, agents surfactifs, émulsificateurs, dispersant élaboré sur base végétale.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | |
|---------------------|---|
| . ETAT PHYSIQUE | : Liquide. |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 892 g/l +/- 20 g/l. |
| . REACTION CHIMIQUE | : Neutre. |
| . INFLAMMABILITE | : INFLAMMABLE avant dilution dans l'eau. |
| . POINT D'ECLAIR | : 27,2°C Afnor coupe fermée. Classe de point d'éclair supérieure à 21°C. et inférieure à 55°C. A2 |
| . IONOGÉNÉITÉ | : Anionique. |
| . COULEUR | : Légèrement ambrée à brune. |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Emulsionnable et dispersable dans l'eau.
- . Composé à partir d'extraits d'origine végétale, n'entrave pas, aux doses d'emploi préconisées, les processus de dégradation biologique des matières organiques par les micro-organismes.
- . Caractères hydrophiles lipophiles élevés assurant une bonne dispersibilité des matières organiques et corps gras dans la masse des effluents, réduit les risques de colmatage et obstruction des évacuations et par sa liaison avec les supports organiques malodorants présents dans les rejets, une meilleure efficacité et rémanence.

Eau usée + beurre

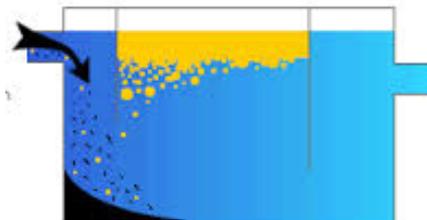
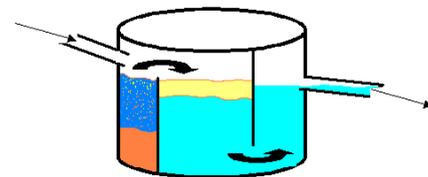


Le beurre fige en surface et forme un « gâteau » = obstruction progressive des canalisations et bac à graisse

Eau usée + beurre + TPI ECOSANIT



Le beurre conserve un aspect huileux fluide non figé. Pas de risque d'obstruction immédiate des canalisations et bac à graisse



MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI ECOSANIT**

DOUBLE FONCTION :

1 - **DESTRUCTEUR d'ODEUR PUISSANT** :

. Permet de lutter contre les nuisances des mauvaises odeurs le plus souvent putrides dans les bacs à graisse, bacs de décantation, siphons, égouts, canalisations d'évacuation, puisards.

2 - **DISPERSANT PREVENTIF CONTRE le FIGEAGE des REJETS de CORPS GRAS** :

. Apporté préventivement dans l'eau des bacs à graisses, évite le phénomène de figement qui se produit lorsque les graisses, sauces, huiles chaudes fluides entrent en contact avec l'eau froide des bacs à graisses, siphons, etc.

. Réduit ainsi les phénomènes de solidification des graisses dans les bacs, siphons et canalisations d'évacuation qui se traduit par la formation de couches épaisses et dures notamment en surface des bacs et empêchent l'activité de biodégradation enzymatique des corps gras et rejets par les bactéries notamment aérobies.

. Compatible aux doses indiquées avec les biotraitements épurateurs de nos bactéries sélectionnées.

. Participe à l'hygiène des locaux et au traitement des mauvaises odeurs dans les cuisines, ateliers de préparation de plats cuisinés, charcutiers salaisons, conserveries et autres activités agroalimentaires.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. **Pièges et bacs à graisses, canalisations d'évacuation des rejets :**

Apporter régulièrement à l'entrée des collecteurs, siphons ou directement à l'entrée du bac à graisse par épandage, en goutte à goutte ou à l'aide d'une pompe doseuse appropriée, en fonction de l'importance quantitative, origine et nature des graisses, une concentration de **0,05 à 0,1%** par rapport au volume des rejets, concentration à moduler selon l'intensité des problèmes d'odeurs rencontrés et tendance à la formation d'une couche solide de graisses en surface.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Stocker dans un endroit frais loin de toutes sources d'ignition.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.